



DE ROUBAIX-TOURCOING

Chronique Fantaisiste

La Victoire des Microbes

Les savants n'ont pas de chance en ce moment. Ils pensaient avoir découvert un phénomène extraordinaire en la personne de l'insouvenable Johnny Coulon qui, rien qu'en posant un index sur le cou et l'autre sur le poignet de son partenaire, annihilait les efforts de ce dernier pour l'arracher du sol.

Pour expliquer la ténacité avec laquelle ce citoyen américain se cramponnait au sol et de poids battant se transformait en poids ultra lourd, toute une assemblée de doctes professeurs se réunirent et discutèrent longuement devant le « phénomène » impossible. L'un soutint qu'il s'agissait de forces d'inhibition, l'autre affirmant qu'on était en présence de courants fluidiques, un troisième jurait qu'il ne fallait voir en tout cela que des manifestations psychiques.

Or, Coulon les amis tous d'accord en démontrant que le mystère de son insouvenabilité était tout simplement une mystification. Les courants fluidiques ne sont pour rien dans son apparente augmentation de poids ; son index sur le cou et le poignet sur du pur « chi-qué » et, pour qui sait s'y prendre, les cinquante kilos de Johnny ne résistent pas à l'arrachement. Le factieux boveur a trouvé un excellent truc qui lui permet de déplacer son centre de gravité de façon à gêner la « prise » de l'adversaire. Mais quand on a écarté le truc, il n'y a pas de force psychique qui tienne. Et l'échec de Johnny a été enlevé comme une plume, il y a quelques mois, par l'athlète roumain Souda, à la salle Desbommis.

D'ailleurs, depuis deux semaines, il a été « soulevé » par la scène d'un musical parisien qui a bénéficié d'une réclame aussi monstrueuse que gratuite faite par la docte académie à son phénomène ! Mais il n'y a pas que les hommes qui jouent de mauvais tours aux savants. Voici que les microbes eux-mêmes les ont « levés » à leur tour.

La Reconstruction des Régions dévastées

Coup d'œil rétrospectif qui prouve la justesse de la prévoyance syndicale

Les 14 et 15 juillet 1917, quand le canon grondait encore sur tous les fronts de bataille, la Fédération Nationale du Bâtiment convoqua les membres de son Conseil, que la guerre n'avait pas absorbés, pour tenir, rue Grange-aux-Belles, la première réunion du Comité national, lequel n'avait pu avoir lieu depuis juillet 1914. La discussion dans ces deux réunions, porta surtout sur le rôle que devait jouer la classe ouvrière dans la réorganisation économique qui devait s'imposer après la guerre.

Voici reproduits fidèlement les conclusions de ces deux réunions, qui ont fait l'objet d'un rapport paru dans le numéro de juillet 1917 du Travailleur du Bâtiment.

La Nation doit, comme elle s'y est engagée dès décembre 1914, et dans les conditions qui sont déterminées par la loi actuellement en discussion devant le Parlement, réparer intégralement tous les dommages causés par les faits de guerre.

Elle va assumer ainsi de très lourdes charges financières. Ces charges s'accroîtront encore, dans des proportions formidables, si elle laisse la reconstitution des régions envahies, s'opérer dans le désordre et l'anarchie capitaliste. S'il en était ainsi, les scandales des fournitures de guerre se reproduiraient au grand détriment, tout d'abord, des victimes de l'invasion et du pays lui-même.

On peut même assurer que ces charges financières s'accroîtront dans de telles proportions qu'au mépris de la parole donnée l'Etat serait obligé ou à renoncer à la réparation, ou à d'insupportables difficultés financières.

Le scandale des fournitures de guerre a été déjà la cause de graves perturbations économiques et de désordres sociaux. Le principe en perdurant dans les travaux de reconstitution des régions envahies, ces perturbations économiques et ces désordres sociaux ne pourraient que s'amplifier démesurément et dangereusement. C'est pour éviter ces conséquences que, dans le rapport, rédigé au nom du Comité d'action, — sur les dommages de guerre et la reconstitution des régions envahies, nous proposons que l'Etat se réserve le droit de reconstruire lui-même.

Evidemment l'Etat n'est pas outillé pour pouvoir lui-même et directement avec son organisation bureaucratique se charger de l'approvisionnement des matériaux et entreprendre les travaux que comporte cette opération.

l'intérêt général, il serait avant tout soucieux de celui-ci et s'efforcera naturellement vers une meilleure exécution ou meilleur marché possible.

Il serait tout d'abord chargé de l'achat, l'extraction, la fabrication et la vente de tous les matériaux de bâtiment nécessaires à la reconstruction des régions envahies, en raison du besoin considérable de matériaux, les prix de ceux-ci, si la demande n'est pas soigneusement réglementée, vont grimper à des prix formidables. C'est le premier danger auquel il faille parer. Il ne peut l'être qu'en établissant le monopole des matériaux pour toute la période de reconstruction. L'administration de ce monopole sera confiée à l'Office dont nous demandons la création.

Les régions envahies trouveront dans leur sous-sol, à peu près tous les matériaux nécessaires. C'est une question de main-d'œuvre et d'outillage. Cet outillage, l'Office aura la charge de le préparer et de le répartir aux carrières, aux briqueteries, aux tuileries, qui devraient lui céder leurs produits à des prix déterminés et calculés normalement. Là où ce serait nécessaire, l'Office installerait lui-même des briqueteries ou tuileries.

Pour les autres matériaux (bois, zinc, plomb, chaux, ciment, menuiseries, etc.), qu'il faudrait en grande partie importer des autres régions du pays ou de l'étranger, l'Office serait chargé de les acheter. Se présentant seul, sans aucun concurrent, acheteur de grosses quantités, il obtiendrait certainement des conditions exceptionnelles. S'étant ainsi assuré, par le canal de l'Office public, des matériaux au meilleur compte, il semblerait bizarre que la Nation chargée de entrepreneurs privés de prélever des bénéfices sur ceux-ci, en leur confiant des travaux à exécuter pour le compte du pays. Il lui faut faire l'économie de ce parasitisme inutile et coûteux.

Aussi l'Office serait-il chargé de tous les travaux intéressant directement l'Etat, les Départements, les Communes et les Etablissements publics, ainsi que de ceux qui ont pour objet la réparation des dommages de guerre, l'Etat se serait réservé d'exécuter directement. L'Office pourrait aussi se charger des travaux que les particuliers voudraient lui confier.

Il resterait encore un champ assez vaste à l'activité de l'industrie privée. Mais du fait même de l'existence et du fonctionnement de l'Office, les prix des travaux se trouveraient influencés et ramenés à des proportions raisonnables.

Je donnerai dans un article suivant le texte du projet, tel qu'il parut il y a 30 mois, avec les commentaires qui l'accompagnent ; nul doute que si ce projet avait été adopté, le gâchis, l'incohérence, et l'exploitation éhontée, n'auraient pas régné dans nos régions dévastées au seul profit des mercantis de tous poils auxquels l'Etat ne refuse jamais sa sollicitude.

Eug. DELARUE,

Secrétaire général du Syndicat du Bâtiment et des Travaux publics du Douai et environs.

D'Annunzio va devenir chef de l'Etat de Fiume

Rome, 9 janvier. — Il est certain, maintenant, que d'Annunzio ne quittera pas Fiume avant les élections pour l'Assemblée constituante et il est probable qu'il sera, alors, chef de l'Etat de Fiume.

Une nouvelle République

Rome, 9 janvier. — Selon une dépêche d'Abbazia, la population de l'île de Voglia s'est révoltée contre les légionnaires fiumains et a proclamé une nouvelle République.

Des troubles à Tarente

Rome, 9 janvier. — On mande de Tarente au « Messagero » l'arrivée des légionnaires fiumains à Tarente, a donné lieu à une manifestation qui a dégénéré en bagarres. Une personne a été blessée par un coup de feu. De nombreuses arrestations ont été opérées. La grève générale a été proclamée.

Les petits enfants seront peut-être préservés de la tuberculose

MAIS IL FAUT POUR CELA ENCORE DIX ANNÉES DE TRAVAIL ET D'EXPERIENCES. Paris, 9 janvier. — Le professeur Calmette, sous-directeur de l'Institut Pasteur, va rechercher dans quelques mesures les bactéries tuberculeuses, préparées convenablement, sont inoculées aux enfants, ce qui leur confère une immunité à l'égard de la tuberculose. Dans son ouvrage de l'Institut Pasteur le savant explique hier sa méthode. Il fallait d'abord rendre les bacilles absolument inoffensifs. Ils le sont maintenant, après avoir été dans de nombreuses cultures de bile bovine éthyérée. La bile est très acide et attaquée la culture microbienne qui entoure le bacille, et la modification la rendant perméable (phénocène) Osmose. C'est cette modification qui, en comprimant le plasma du bacille de Koch, rend les sécrétions de ce dernier si nocives. Notre bacille ainsi modifié reste vivant, mais inoffensif. Sa présence dans l'organisme est immunisante au même titre que pour les bacilles tuberculeux. Depuis 12 ans et demi, nous expérimentons ces cultures sur mille bœufs. Nous sommes

1.500 mineurs chôment dans la Saône-et-Loire

Chalon-sur-Saône, 9 janvier. — Par suite du ralentissement du travail des houillères et des trop grandes importations des charbons d'Amérique et d'Angleterre, les carreaux des mines de Saône-et-Loire sont encombrés.

On cherche un assassin SON BUTIN A ETE RETROUVE

Straasbourg, 9 janvier. — L'auteur de l'assassinat du veilleur le nuit et du vol de 200.000 francs commis au bureau de poste de la place de la Cathédrale, le 29 décembre dernier, est un serrurier sans travail, nommé Lunz.

Une enfant abandonnée devient millionnaire

Paris, 9 janvier. — Dans son rapport sur les enfants assistés, que vient d'adopter le Conseil général, M. Rebeillard signale le cas d'une pupille de l'Assistance publique qui a été particulièrement favorisée. Sa mère adoptive vient, en montant, de lui léguer sa fortune, qui fait de la petite déshéritée une millionnaire. L'héritage se chiffre, en effet, à 1.200.000 francs.

Un temple sort de terre

Rome, 9 janvier. — Le « Tempo » annonce que des fouilles entreprises à l'acropole de Santa-Vittoria, à Serrà, dans la province de Cagliari, ont amené la découverte d'un temple protosarde de l'époque de Mycènes. Cette découverte est considérée comme la plus importante qui ait été faite en Italie depuis celle du Forum romain.

L'Oeuvre de 1920 Régions dévastées

Le ministre expose l'état de la Reconstruction

Paris, 9 janvier. — Depuis l'armistice, dans des vœux manifestés, le Parlement et le pays se sont prononcés, à maintes reprises, en faveur de la reconstruction rapide de nos départements dévastés. Le gouvernement et l'Administration s'y sont, certes, efforcés, mais la tâche qu'il leur faut accomplir est encore considérable. Cependant, en 1920, des résultats ont été acquis ; il a semblé intéressant, à l'aube de 1921, de rechercher ce qui a été fait au cours de l'année précédente. Cela a été demandé à M. Ogier, ministre des Régions Libérées.

Les mesures appliquées

Voici, a dit M. Ogier, quelles sont les principales mesures qui ont été prises pendant l'année 1920.

Nous avons jugé, tout d'abord, que le moment était venu d'encourager l'initiative privée. Le nombre des employés et ouvriers des travaux d'Etat qui était de 180.000 au 1er décembre 1919, est tombé à 48.300 au 1er novembre 1920.

De 1920 également date l'institution du conseil supérieur des matériaux, de la main-d'œuvre et des transports. Ce conseil recherche et propose toutes solutions relatives au problème de la reconstruction. Il a fourni, en 1920, un accord plus important.

Un comité spécial a été créé pour l'élaboration des statuts-types des coopératives de reconstruction. A l'heure actuelle, plus de 2.000 de ces coopératives fonctionnent. Le 101 de 15 août 1920 a fixé leur statut légal. L'Etat leur vient en aide au moyen de subventions ou d'avances.

Nous avons encouragé la construction des maisons ouvrières en octroyant des avances aux industriels et aux sociétés d'habitations à bon marché. De plus, l'Administration a mis au point des projets de constructions de constructions à bon marché qui, en plus d'avantages légaux, trouvent à un appoint financier sérieux en acquérant les droits d'indemnités de dommages de guerre des sinistrés ne remployant pas. Il y a déjà une dizaine de sociétés ainsi constituées.

Le rendement des commissions cantonales a été augmenté par l'organisation d'un service d'évaluation, comprenant une direction départementale divisée en sections, ayant pour mission de conclure des accords amiables avec les sinistrés, et de les organes légaux n'ont plus qu'à homologuer.

Pour la récupération du cheptel destiné aux régions libérées, des commissions ont été nommées en Allemagne; 207.000 animaux ont été reçus et répartis.

Enfin, le service de contrôle a été développé. Il a réprimé les agissements de certains architectes, entrepreneurs ou experts. Dans de nombreux cas, des poursuites judiciaires ont été engagées, l'Etat se portant partie civile quand il s'agit de dommages de guerre. Des poursuites ont été prises contre des agents de l'Administration, coupables de fautes de service. Des révoications ont été prononcées; plus de cent, parmi celles-ci, ont été suivies de poursuites judiciaires.

Des chiffres

M. Ogier poursuit son exposé en citant quelques chiffres, arrêtés au 1er novembre dernier : Tout est mis en œuvre, dit-il, pour tenter de redonner à nos infortunées régions dévastées leur activité d'avant-guerre.

Depuis l'armistice, 3.791.200 habitants, dont 486.000 en 1920, ont été réintégrés.

Le gros effort de cette dernière année a porté sur la construction de maisons provisoires en bois (32.771 en 1920 sur un total de 52.658 depuis l'armistice), et de maisons provisoires en matériaux de réemploi (17.816 sur 28.968 depuis l'armistice); sur le montage des baraquements (23.264 sur 40.167 depuis l'armistice).

En 1920, les agriculteurs ont emmenés 304.462 bœufs, 334.465 d'ânes, 57.709 de betteraves, 46.433 de pommes de terre, 39.444 de seigle, 37.579 d'orges et 140.995 d'autres cultures sarclées.

888 kilomètres de routes ont été améliorés, 4.037 remis en état; 134 ponts ont été rétablis.

Dans la reconstitution du sol, de 403.975 hectares on a enlevé les projectiles: 533.689 ont été débarrassés d'obus, de tranchées, de réseaux de fil de fer; 645.063 ont reçu un premier labour...

Le point noir

Mais c'est la question financière qui est le problème le plus grave de la reconstruction.

Souvent, dit M. Ogier, la situation a été critique. Les avances mandatées n'ont pas toujours pu être versées aux échéances fixées; par suite des difficultés de la trésorerie. Mais, ce que l'on s'est efforcé de réaliser, c'est la sécurité financière pour les travaux entrepris. Sur ce dernier point, un projet a été incorporé dans la loi des douzièmes provisoires votée récemment et donnera, à coup sûr, satisfaction.

Dans la même loi est incorporé un autre projet qui autorise les communes, les associations de communes et les départements libérés à contracter des emprunts pour le compte des groupements de sinistrés.

Et, voici, pour terminer, des chiffres qui vous indiqueront quelles furent les dépenses ordonnées pour les paiements de reconstruction du 1er janvier au 30 septembre 1920: sur un total de 8 milliards, en chiffres ronds, près de 6 ont été utilisés au paiement d'acomptes et d'avances pour indemnités de dommages de guerre; 1 milliard 670 millions pour achats et travaux divers; 267 millions pour secourir les habitants nécessiteux; 40 millions pour les frais de motoculture, etc. Il nous faut de grands moyens. De tels chiffres, le prouvent. La question financière, je dois le redire, c'est le point noir de la reconstruction...

Un appel vibrant à la solidarité nationale

Paris, 9 janvier. — M. Herriot, député, maire de Lyon, publie un article où il fait un appel vibrant à la solidarité nationale pour venir en aide aux régions du Nord et de l'Est.

Les Départements de l'Ain au Gard ont élu hier des Sénateurs

Une centaine de Sièges étaient à pourvoir

Hier dimanche, ont eu lieu dans les départements de l'Ain au Gard inclusivement des élections sénatoriales pour le renouvellement de 93 sièges.

ABBREVIATIONS

C. conservateur; L. libéral; P. républicain progressiste; R. radical; RR. radical et radical-socialiste; S. républicain socialiste; S. socialiste; O.M. communiste (3e Internationale); S. sénateur sortant; S. ancien sénateur; A. ancien député; C. conseiller général.

ALLIER

PREMIER TOUR. — Inscrits: 811; votants: 808. Ont obtenu: MM. Peyronnet, s. s. r., 588 voix; ELU; Régner, s. s. r., 515 voix; ELU; Beaumont, s. s. r., 433 voix; ELU. — Paul Constantin, a. d., 349 voix; Simon, s. l., 28 voix. — François Vallet, 13 voix. — Divers: 56; bulletins nuls: 10.

ALPES-MARITIMES

PREMIER TOUR. — Inscrits: 432; votants: 432. MM. Sevan, s. s. r., 410 voix; ELU. — Amic, s. s. r., 391 voix; ELU.

AUDE

PREMIER TOUR. — Inscrits: 797; votants: 791; majorité absolue: 398. MM. Maurice Sarrau, s. s. r., 596 voix; ELU. — Durand, député, s. r., 499 voix; ELU. — Caubert, s. s. r., 483 voix; ELU. — Mir, s. s. r., 231 voix. — Gouttes, s. r., 29 voix.

AIN

PREMIER TOUR. — Inscrits: 874; votants: 869; bulletins blancs et nuls: 5. MM. Alexandre Bérard, s. s. r., 484 voix; ELU. — Bollet, s. s. r., 498 voix; ELU. — Chazot, s. s. r., 482 voix; ELU. — Berthier, député, s. r., 320 voix. — Coubes, industriel, s. r., 321 voix. — Lottou, A. maire de Bourg, s. r., 306 voix. — Ferry, maire de Jujurieux, s. r., 303 voix. — Gaudry, imprimeur, s. r., 24 voix. — Divers: 13. — BALLETTAGE.

ARDENNES

PREMIER TOUR. — Inscrits: 774; votants: 774; majorité absolue: 386. Ont obtenu: MM. Cuminal, s. s. r., 403; ELU; Chalamet, s. s. r., 345; ELU; D'Roche, s. s. r., 337; ELU; ELU; Chalameil, 346; Grétioux, c. g. R., 342; Ecoffier, 323; commandant Veschadde, R., 114.

ARIÈGE

PREMIER TOUR. — Inscrits: 578; votants: 573; bulletins blancs ou nuls: 38; suffrages exprimés: 535. MM. Reynald, s. s. r., 481 voix; ELU. — Pères, s. s. r., 462 voix; ELU. — Divers: 93.

AVEYRON

PREMIER TOUR. — Inscrits: 802; votants: 799. Ont obtenu: MM. Monservin, s. s. r., 445; ELU; Amédée Vidal, c. g., L., 407; ELU; Masabau, a. d., L., ELU.

AISNE

PREMIER TOUR. — Inscrits: 1.333. Ont obtenu: MM. De Lubersac, s. s. r., 777; ELU; Touron, s. s. r., 789; ELU; Chenebenoit, s. s. r., 770; ELU; Hermant, s. s. r., 753; ELU.

ARDENNES

PREMIER TOUR. — Inscrits: 827; votants: 825. Ont obtenu: MM. Lucien Hubert, s. s. r., 622; ELU; Charpentier, s. s. r., 494; ELU; A. Gérard, s. s. r., 421; ELU; Docteur Doisy, a. d., S. l., 275; Boutot, c. g., S. l., 151; Jevais, c. g., S. l., 122; Guillaud, COM., 115.

ALPES

PREMIER TOUR. — Inscrits: 366; votants: 366. Ont obtenu: MM. Jacques Duroux, c. g., R., 236; ELU; Babiles, c. g., R., 69; Roy, avocat, R., 42; Broussais, a. d., R., 11; divers, 8.

BOUCHES-DU-RHON

PREMIER TOUR. — Inscrits: 445; votants: 445. Ont obtenu: MM. Paquet, s. s. r., 358; ELU; Schrameck, s. s. r., 240; ELU; Flaissières, s. s. r., 237; ELU; Beorgeon, a. d., S. l., 233; ELU; Louis Artaud, s. s. r., 192; Pages, S. l., 191; Bonissant, député, S. l., Divers, 10.

BASSES-ALPES

PREMIER TOUR. — Inscrits: 412; votants: 410; bulletins blancs et nuls, 2; majorité absolue: 205. MM. Perchol, s. s. r., 276; ELU; Honnorat, député, ministre de l'Instruction publique, RR., 192; Henri Michel, s. s. r., 146; De Courtois Pierre, c. g., R., 139; Jugy, a. d., R., 50; Jally, s. d., S. l., 19; Louis Borel, R., 12.

CANTAL

PREMIER TOUR. — Inscrits: 560; votants: 579. MM. François Marsal, ministre des Finances, R., 309; ELU; Dauzier, maire d'Aurillac, RR., 166; Paschoud, s. s. r., 130; Hugon, a. d., RR., 114; Brun, a. d., RR., 114; Charles Bos, a. d., RR., 33; Cazals, a. d., R., 27.

Dozier, maire d'Aurillac, s. r., 201. — Hugon, a. d., r. 75. — Brun, a. d., r. 36. BALLETTAGE.

CHARENTE-INFÉRIEURE

PREMIER TOUR. — Inscrits: 999; votants: 992; suffrages exprimés: 971; bulletins blancs ou nuls: 21; majorité absolue: 496. MM. Landroie, s. s. r., 666; ELU; Perreau, s. s. r., 609; ELU; Ceyraud, s. d., R., 604; ELU; Combes, s. s. r., 584; ELU; D'Albaret, R., 310; P. F., 966; ELU; Fleury, 272; Carré-Bonvallet, a. d., R., 266; Lem. a. préfet, R., 220; Chapsal, maire de Saintes, R., 137; Calvet, a. s. r., R., 68; Nicolle, R., 31; Lauranne, député, R., 9; Vivier, a. g., R., 9; Bussière, s. s. r., R., 6; Romméty, a. d., 5; Péricaud, R., s. r., R., 6; Romméty, a. d., 5.

CALVADOS

PREMIER TOUR. — Inscrits: 1130; votants: 1128; bulletins blancs et nuls, 2. MM. de Saint-Quentin, s. s. r., 998; ELU; Boivin-Chamoneux, s. s. r., 966; ELU; Fleury, Chéron, s. s. r., R., 818; ELU; Vicomte Maximilien Foy, RR., 335; Laniel, député, 245; Thirou, 166.

COTE-D'OR

PREMIER TOUR. — Inscrits: 1.000; votants: 996; bulletins blancs et nuls, 4. MM. de Charvonnat, s. s. r., 818; ELU; Jossot, s. s. r., R., 625; ELU; Montot, député, R., 500; ELU; D'Poillon, c. g., RR., 419; Charles, a. d., c. g., RR., 218; d'Azincourt, R., 32; divers, 24.

CREUSE

PREMIER TOUR. — Inscrits: 638; votants: 634; bulletins blancs et nuls, 2; majorité absolue: 317. Ont obtenu: MM. Simodet, s. s. r., RR., 367; ELU; Grand, maire de Guéret, RR., 361; ELU. BALLETTAGE pour un siège.

DEUXIEME TOUR. — Votants: 634.

Ont obtenu: MM. Chagnaud, c. g., R., 216; Riffière, s. r., 193; Mazière, s. s. r., RR., 148; Martin, c. g., R., 34; Miras, R., 34. — Il y a BALLETTAGE pour un siège.

CHER

PREMIER TOUR. — Inscrits: 691; votants: 689; suffrages exprimés, 689; majorité absolue, 344. Ont obtenu: MM. Meunier, s. s. r., 352; ELU; J.-L. Bréton, député, S. l., 356; Pajot, a. d., R., 250; Martinel, s. s. r., R., 105; Bonnelat, s. s. r., R., 139; Dumas, a. d., COM., 135; Habert, L., 114; Feraud, S. l., 112; Motard, COM., 105; Laforge, COM., 101; Vindelle, c. g., R., 96. BALLETTAGE pour deux sièges.

DEUXIEME TOUR. — Inscrits: 691; votants: 686.

Ont obtenu: MM. J.-L. Bréton, ministre de l'Hygiène et Prévoyance sociale, S. l., 407; ELU; Bonnelat, s. s. r., R., 168; Martinel, s. s. r., 167; Dumas, a. d., COM., 121; Motard, COM., 112. BALLETTAGE pour un siège.

CHARENTE

PREMIER TOUR. — Inscrits: 822; votants: 816. Ont obtenu: MM. Limouzin-Laplanche, c. s. r., R., 233; James Hennessy, d. r., 230; Lacroix-Joubert, R., 213; Mulac, s. s. r., R., 194; Coudé, c. g., R., 175; Baudouin-Lacroix, a. d., R., 141; Baryaud, c. g., R., 128; G. Trépo, R., 133; Marquis, R., 111; Landeroy, c. g., R., 104; Jardon, c. g., R., 103; général Vandenberg, R., 80; Gelinet, ancien préfet, R., 73; Peyraud, c. g., R., 68; Monis, a. s. de la Gironde, ancien président du Conseil, R., 64; Debouché, c. g., R., 55; Malet, J.; Joubil, c. g., R., 41; Gouverner, R., 36; Lucas, c. g., R., 25; Brisson, R., 19; Marot, a. d., R., 18. Divers, 15. BALLETTAGES.

DEUXIEME TOUR. — Votants: 816; bulletins blancs ou nuls: 12; majorité absolue: 408. Ont obtenu: MM. Limouzin-Laplanche, s. s. r., 407 voix ELU. — Limouzin-Laplanche, s. s. r., 359; ELU. — Mulac, s. s. r., 354. — Lacroix-Joubert, 269; Coudé, c. g., R., 211; Landeroy, c. g., R., 208. — Baudouin-Lacroix, a. d., r. f., 168. — Baryaud, c. g., r. f., 106. — Marquis, s. r., 40. — Jardon, c. g., r. f., 20. BALLETTAGE POUR 2 SIÈGES.

CORSE

PREMIER TOUR. — Inscrits: 734; votants: 787. Ont obtenu: MM. Sary, c. g., S. l., 600; ELU; Galini, s. s. r., S. l., 375; de Casabianca, S. l., 329; Doumer, s. s. r., R., 386; Gavini, d. r., 380; Coty, R., 364. BALLETTAGE pour deux sièges.

DEUXIEME TOUR. — Inscrits: 733; votants: 787.

Ont obtenu: MM. Paul Doumer, c. g., R., 414; ELU; Galini, s. s. r., S. l., 400; ELU.

COTES-DU-NORD

PREMIER TOUR. — Inscrits: 1.238; suffrages exprimés: 1.235. Ont obtenu: MM. Mando, député, R., 797; ELU; Servain, député, R., 760; ELU; Le Trocquer, s. s. r., 735; ELU; Baudet, député, R., 646; ELU; de Kerneusec, député, S. l., 639; ELU.

CORREZE

PREMIER TOUR. — Inscrits: 710; votants: 708. Ont obtenu: MM. Henry de Jouvenel, R., 358; ELU; Labrousse, c. g., R., 309; Delpeuch, a. d., R., 257; Faure, R., 21